



**Compte-rendu CTL**  
**du 22 novembre 2022**

La Présidente a ouvert cette séance en relayant l'annonce du décès dans l'exercice de ses fonctions du collègue du Pas-de-Calais, dans des circonstances atroces. La Direction condamne fermement ses faits inqualifiables. Malgré la douleur et l'émotion, et le quorum ayant été atteint, la réunion a pu se dérouler selon l'ordre du jour annoncé.

Nous avons ensuite donné lecture de notre déclaration liminaire, dans laquelle nous rappelons l'importance du dialogue social à l'aube des élections professionnelles. La Présidente nous a indiqué qu'elle était d'accord avec nous.

**1) Bilan de la campagne déclarative et de la campagne des avis 2022.**

La Direction nous a présenté dans un premier temps le bilan de la campagne déclarative. Tous canaux confondus, l'accueil est réparti de la manière suivante : 40 % d'accueil téléphonique, 40 % d'accueil électronique et 20 % d'accueil physique.

L'accueil physique est en forte hausse par rapport à l'an passé mais selon la Direction, les résultats sont à nuancer du fait de la crise sanitaire. **Solidaires Finances Publiques** a, au contraire, indiqué que les usager·e·s étaient très attaché·e·s à l'accueil physique. **Solidaires Finances Publiques** a également souligné le nombre important d'usager·e·s reçu·e·s à l'antenne de Pont-Audemer et l'accueil de proximité de Louviers.

Concernant l'accueil sur rendez-vous (physique et téléphonique), **Solidaires Finances Publiques** a dénoncé les difficultés rencontrées par les usager·e·s pour obtenir un rendez-vous dans un délai raisonnable, du fait d'un nombre d'agent·e·s insuffisant pour les assurer. La Direction a indiqué avoir tenu une conférence de presse pour inciter les usager·e·s à ne pas attendre le dernier moment pour prendre rendez-vous. Les rendez-vous étaient maintenus uniquement pour les situations qui le nécessitaient après contre-appel. Les agent·e·s en télétravail ont été équipé·e·s de portables pour assurer les rendez-vous téléphoniques.

Pendant la campagne déclarative, les SIP ont assuré le renfort des centres de contact ainsi qu'un agent du PCRP et un agent de la BDV. **Solidaires Finances Publiques** a une nouvelle fois dénoncé cette situation, les centres de contact étant censés suppléer les SIP. **Solidaires Finances Publiques** a également souligné la problématique de l'absence d'habilitation nationale pour les agent·e·s assurant ce renfort, les obligeant à les renvoyer vers leur SIP de rattachement. La Direction a indiqué donner l'habilitation nationale dès que la problématique était signalée.

**Solidaires Finances Publiques** a indiqué avoir eu des retours de collègues signalant une saisie plus lente sur Gestpart et des problèmes dans la saisie des RIB. **Solidaires Finances Publiques** a aussi demandé pourquoi une petite partie des déclarations papier a été saisie sur Iliad et non sur Gestpart. La Direction nous a indiqué que cela était dû à des dysfonctionnements de l'application Gestpart.

**Solidaires Finances Publiques** a souligné que les statistiques d'accueil sont sensiblement les mêmes pour les 3 SIP mais le SIP d'Évreux a pu bénéficier du renfort de la cellule relation usagers de la MDRA et du PCR.

Concernant la campagne d'avis, il s'agissait d'un bilan partiel puisque la campagne se termine en décembre avec le paiement du second rôle de taxe d'habitation. **Solidaires Finances Publiques** a dénoncé le piratage des comptes particuliers avec une fraude importante aux réductions et crédits d'impôt. **Solidaires Finances Publiques** a rappelé les dangers liés à la « full demat ». **Solidaires Finances Publiques** a demandé quel est le protocole mis en place pour lutter contre cette fraude et à combien était estimée cette fraude pour le département. La Direction nous a indiqué qu'une analyse sur les listes recensant les corrections en ligne était effectuée.

Une partie de ce bilan était également consacrée aux Établissements France Services (EFS). **Solidaires Finances Publiques** a souligné les difficultés rencontrées par le site de Louviers. Suite au NRP, le SIP de Louviers a été transféré à Vernon mais de nombreux et nombreuses usager·e·s se déplacent encore au centre des Finances Publiques de Louviers pour obtenir des renseignements malgré la création d'un EFS à Louviers. La Direction nous a indiqué que tout service de la DGFIP doit être en mesure d'apporter des renseignements de premier niveau. **Solidaires Finances Publiques** a répondu que dans ce cas, des emplois « relations publiques » devaient être créés sur ces sites.

## **2) Présentation du comité social d'administration (CSA).**

La nouvelle instance, qui entre en fonction le 1<sup>er</sup> janvier 2023, après les élections professionnelles, sera issue de la fusion du CHSCT et du CTL. Le nombre de représentant·e·s du personnel en CSA est égal au nombre de représentant·e·s en Formation Spécialisée (FS). Les représentant·e·s du personnel au sein de la FS sont désigné·e·s par les organisations syndicales pour moitié parmi les membres titulaires et suppléants du CSA et pour l'autre moitié librement. Au niveau départemental, 8 sièges de titulaires sont à pourvoir.

## **3) Bilan des recrutements des contractuel·le·s.**

La présidente a souhaité remercier en préalable, les acteurs du recrutement de ces différentes campagnes.

Sur les trois campagnes réalisées en 2022, seules deux ont réellement été tenues. En effet, la direction n'a pas souhaité participer à celle de mars 2022 permettant de recruter des contractuel·le·s de catégorie C au titre des relocalisations (soit 2 emplois pour le SIE relocalisé de Pont-Audemer), pour laisser l'opportunité aux agent·e·s du secteur de Pont-Audemer de se resituer à proximité géographique de leurs centres d'intérêts familiaux.

19 contractuel·le·s sont toujours en fonction à ce jour dans le département.

Sur la campagne de rentrée (septembre-octobre 2022), 13 emplois (2 postes A, 5 postes de B, 6 postes de C) sont proposés. 81 candidatures ont été examinées, dont 16 fonctionnaires, originaires de différentes branches de la Fonction Publique, ont déposé un dossier, certains ayant postulé à plusieurs offres.

Parmi les candidats, les fonctionnaires sont reçus prioritairement. Les autres candidatures ne sont étudiées que dans le cas où il resterait des emplois non pourvus.

**Solidaires Finances Publiques** précise que ces campagnes sont bien évidemment aussi ouvertes aux agent·e·s de la DGFIP. En outre, les fonctionnaires candidat·e·s retenu·e·s sont automatiquement titularisés dans le poste pour les contrats de plus d'un an.

Une troisième vague de recrutement a lieu actuellement, 3 postes de contractuel·le·s C sont proposés : SPF-E d'Évreux, SGC de Pont-Audemer et TPH d'Évreux. **Solidaires Finances Publiques** a demandé pourquoi un poste était proposé au sein du SGC de Pont-Audemer, ce service n'ayant pas de poste vacant. S'agirait-il d'une création de poste par anticipation sur l'exercice emplois 2023 comme pour le poste de B stagiaire ? La Direction nous a indiqué qu'il s'agissait d'un poste libéré suite à un Congé Longue Durée (CLD) d'un agent. **Solidaires Finances Publiques** a dénoncé cette pratique, le poste contractuel étant proposé pour 3 ans, le poste ne sera pas ouvert aux agent·e·s pour le prochain mouvement de mutation.

En parallèle, la Direction nous a indiqué qu'elle accompagnait toutes et tous les contractuel·le·s reçu·e·s aux concours pour la préparation des oraux. **Solidaires Finances Publiques** a indiqué que des collègues admissibles à l'oral du concours commun C n'avaient pas été contacté pour la préparation et a demandé qu'ils et elles soient intégré·e·s à la préparation.

#### 4) Déploiement de l'Accès des Notaires au Fichier immobilier (ANF)

L'application ANF permet le traitement automatisé des demandes de renseignements hypothécaires des offices notariaux. Le déploiement s'effectue en deux temps : la phase de double commande (qui a débuté le 5 octobre) et la phase en réel (prévue le 17 janvier 2023 pour le département de l'Eure).

La formation des personnels des offices notariaux est assuré par le Conseil Supérieur du Notariat (CSN).

**Solidaires Finances Publiques** a dénoncé une nouvelle fois l'externalisation des missions du service public.

Le déploiement ANF permettra à terme de réduire le nombre de réquisitions d'environ deux tiers. Le SPF-E traitera encore les demandes de renseignements des particuliers ou services administratifs.

**Solidaires Finances Publiques** a demandé combien cela représentait d'emplois et si des suppressions d'emplois étaient prévues dans les SPF-E dans le cadre de l'exercice emplois 2023. La Direction nous a indiqué qu'elle estimait que 4 agent·e·s par jour sont nécessaires pour réaliser cette mission et qu'il n'y avait pas de demande spécifique de suppressions d'emplois dans les SPF-E. **Solidaires Finances Publiques** a dénoncé les propos du Ministre ATTAL dans son discours de présentation du projet de loi de finances 2023, où il

indiquait vouloir renforcer les SPF-E. Ce n'est pas en supprimant des missions que l'on renforce un service !

## **5) Déploiement des applications D2C et BDF DIRECT 2**

Ces nouveaux applicatifs viendront en remplacement à compter de 2023 de DDR3 et VIR, devenus obsolètes.

L'application D2C permettra de moderniser la tenue de la comptabilité dans les postes non centralisateurs et la centralisation des écritures comptables dans CHORUS. Trois formations seront proposées : une e-formation à destination de tous et toutes les agent·e·s des services concernés comprenant une plateforme-test pour se familiariser au nouvel applicatif, une formation présentielle à destination de l'encadrement des postes comptables et une formation distancielle pour les agent·e·s des services comptabilité de l'État en Direction. Quatre formateurs et formatrices locaux ont été retenus et seront également référent·e départemental·e. **Solidaires Finances Publiques** a demandé des précisions sur le calendrier des opérations techniques. La Direction nous a indiqué que la bascule dans l'application D2C aura lieu le 19 janvier et les régularisations comptables devront être réalisées avant le 31 janvier.

Concernant le déploiement de BDF DIRECT 2, il ne concerne que les SIP et la trésorerie Amendes. Il sera déployé dans les services Secteur Public Local (SPL) ultérieurement. Cette application permet une meilleure sécurité et traçabilité que l'application VIR. Des clés sécurisées « Token » seront fournies aux agent·e·s habilité·e·s, elles sont pour l'instant limitées à 2 par service (difficultés d'approvisionnement rencontrées par la BDF). Un premier bilan sera réalisé au 31/03/2023 afin d'envisager la suppression définitive des habilitations VIR.

## **6) Organisation de la fin de gestion comptable 2022**

Les opérations comptables de clôture auront lieu le 2 janvier 2023 pour l'ensemble des services comptables du département. Hormis pour les SGC et trésoreries spécialisées dont la réouverture interviendra sous D2C le 19 janvier, la réouverture comptable est prévue le 5 janvier.

## **7) Ponts naturels 2023 (soumis au vote)**

La Présidente nous a exposé sa réflexion qui l'a conduit à ne choisir qu'un des deux ponts naturels de 2023, le 14 août 2023 : elle a estimé en effet que le mois de mai, en pleine campagne de déclarations, comportait déjà trois jours fériés (le 01/05, le 08/05 et le 29/05). En accordant le pont naturel du 19 mai 2023, les SIP notamment seraient d'autant plus en tension. Elle a donc proposé le 14 août par défaut.

**Solidaires Finances Publiques** a tout d'abord rappelé que la Direction Générale devrait décider nationalement des ponts naturels pour éviter toute disparité entre les départements.

**Solidaires Finances Publiques** a ensuite rappelé sa position sur les ponts naturels : nous sommes opposés au fait d'imposer des jours de congés aux collègues si ils ne sont pas financés par des autorisations d'absence.

**Solidaires Finances Publiques** a souligné les difficultés que rencontreront les collègues ayant des enfants scolarisés puisque depuis quelques années, l'Éducation Nationale a décidé de fermer les écoles ce jour-là et les structures d'accueil périscolaire ne seront pas ouvertes. La Direction a rétorqué que les collègues pourront se mettre en télétravail pour garder leurs enfants en fonction de leur âge. **Solidaires Finances Publiques** a rappelé que le télétravail et la garde d'enfants n'étaient pas compatibles au même titre que la garde d'enfants et le télétravail pendant la période de COVID !

**Solidaires Finances Publiques** a demandé si la Direction s'était rapprochée du conseil d'administration de la cité pour connaître la position des autres administrations. La Direction nous a indiqué que la décision n'avait pas encore été tranchée. **Solidaires Finances Publiques** a rappelé que l'accueil de la cité administrative étant assuré par un collègue DGFIP, si les autres administrations n'ont pas acté de pont naturel, ce collègue est contraint d'assurer la permanence de l'accueil et ne peut pas bénéficier du pont à l'instar de ses autres collègues.

Devant les arguments des problématiques soulevées, la Présidente a proposé finalement de procéder à deux votes : le premier pour le 14 août et le deuxième pour le 19 mai et le 14 août. Concernant la deuxième proposition, **Solidaires Finances Publiques** a demandé si une autorisation d'absence supplémentaire serait accordée aux agent·e·s, la Direction nous a répondu par la négative.

**Solidaires Finances Publiques** s'est abstenu pour les deux propositions, en rappelant son revendicatif sur les congés imposés et les problématiques soulevées au cours des débats.

**Solidaires Finances Publiques** a également fait remarquer à la Direction qu'elle était en contradiction avec sa position de l'année dernière sur les ponts naturels (elle avait refusé d'accorder le 15 juillet, au prétexte qu'un nombre limité de collègues seraient concernés, s'agissant des congés d'été).

Au vu du résultat des votes, la Présidente a donc décidé au final de rester sur sa proposition initiale. Ainsi, seul le 14 août 2023 sera retenu comme pont naturel.

## **8) Questions diverses**

La Présidente nous a annoncé que suite au décès de notre collègue, une minute de silence sera observée sur tous les sites DGFIP le mercredi 23 novembre 2022 à 12h00. Avant ses événements dramatiques, **Solidaires Finances Publiques** avait interrogé la Direction sur la possible venue de la Direction Générale à Pont-Audemer pour l'inauguration du SIE relocalisé. Compte tenu des circonstances, l'inauguration sera limitée aux représentant·e·s des deux DDFIP, à l'adjoint de la Délégation Interrégionale, à l'adjoint au maire de Pont-Audemer et au sous-préfet de Bernay.

Elle a également annoncé son souhait de convier les personnels partis en retraite au cours de l'année 2022 pour un moment de convivialité le 14 décembre, soit une vingtaine de personnes pour cette année. Elle a espéré pouvoir renouveler ce genre d'évènement les années suivantes, deux fois par an.

**Solidaires Finances Publiques** a demandé quelles étaient les potentialités pour les listes d'aptitude pour 2023. Elles sont donc de une promotion de C en B, et une promotion de B en A.

**Solidaires Finances Publiques** a interrogé la Direction sur les différents appels à candidatures publiés sur Ulysse 27. L'étude des candidatures est toujours en cours, la Direction n'a pas plus de précisions à nous transmettre. Il nous est seulement signifié qu'une seule candidature a été déposée pour le poste de régisseur et aucune pour le poste de responsable du service courrier.

Le Pôle Pilotage et Ressources (PPR) nous a indiqué avoir reçu 100 plaid et 70 sweats à capuche. Le recensement est en cours dans les services. Les agent·e·s prioritaires seront les personnels les plus exposés au froid (agent·e·s d'accueil notamment). Il est prévu un réassort de 30 sweats supplémentaires.

**Solidaires Finances Publiques** a averti la Direction que les locaux administratifs de la ville d'Évreux seraient chauffés uniquement de 6h00 à 12h00 en application du plan de sobriété énergétique. **Solidaires Finances Publiques** a eu confirmation par des collègues du SGC d'Évreux que les locaux n'étaient pas chauffés les après-midis. La Direction a indiqué ne pas en avoir connaissance et va se rapprocher de la mairie d'Évreux pour plus d'informations. **Solidaires Finances Publiques** a demandé que le nécessaire soit fait rapidement pour que les collègues puissent travailler dans des conditions convenables.

L'ordre du jour étant épuisé, la Présidente a clôturé la séance.

Les représentantes et représentants de au CTL.